



Centre Chorégraphique DuolaB - Association « Temps Danse »

ZA BROUILLAC, 81150 TERSSAC
Mairie de Marssac – Rue Tonimarié – 81150 MARSSAC SUR TARN
Pour tout renseignement, merci de contacter
Alison Thomas au 06 44 24 69 80
duolab.tempsdanse@gmail.com
www.duolab-tempsdanse.fr

Saison 2023 – 2024 Reprise dès le lundi 11 septembre

COMMENT ADHERER A L'ASSOCIATION ?

Merci de remettre votre dossier complet lors des inscriptions ou à votre professeur :

Fiche d'adhésion dûment complétée	
Le règlement de votre adhésion : 20,00 € par an et par famille (Espèces ou Chèque à l'ordre de « Temps Danse »)	
Le règlement des cours (espèces, chèques (à l'ordre de Temps Danse), chéquier collégien, chèques ANCV, Pass Culture)	
Un certificat médical autorisant la pratique de la danse (pour les élèves mineurs ET majeurs)	
Une attestation d'Assurances Responsabilité Civile et Accidents Corporels prenant en charge les dommages encourus ou causés par l'élève	
Le règlement intérieur signé	

SELON QUELLES MODALITES ?

Un dossier d'inscription COMPLET par danseur(se) (et non par famille).

Pour faciliter la gestion des inscriptions, **tout dossier incomplet sera refusé.**

Pour participer aux cours de danse, l'adhésion à l'association est obligatoire.

Pour des raisons de responsabilité, les personnes n'ayant pas réalisé cette inscription au 30 septembre ne seront pas autorisées à suivre les cours de danse.

Rappel : L'équipe pédagogique est composée de professeurs indépendants diplômés et qualifiés.

PAIEMENT DES COURS : Possibilité d'échelonner le paiement jusqu'à 10 fois.

Retrouvez nos tarifs sur le site internet : www.duolab-tempsdanse.fr

Différents forfaits : **Forfait DANSE / Forfait BODY SCULPT.**

Une **participation CCAS** est possible sous conditions de ressources : se renseigner auprès de la mairie.

Les mois ponctués de vacances scolaires et de jours fériés sont dus dans leur totalité.

En espérant vous retrouver cette année,

Le bureau de l'association / La présidente : Magali EUDIER : 06 60 28 93 41 / Les professeurs
Courriel : duolab.tempsdanse@gmail.com
Tel Alison Thomas : 06 44 24 69 80

BULLETIN D'ADHESION 2023 – 2024

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE DUOLAB - Association TEMPS DANSE

D'après les articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ce questionnaire.

L'ADHERENT (écrire très lisiblement)

Nom du danseur _____ Prénom _____

Date de naissance : _____

Représentant légal (obligatoire pour les adhérents mineurs)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél Domicile _____ Tél portable _____

Courrier _____ @ _____

Entourez le(s) cours choisi(s)

DANSE

EVEIL/INITIATION (MS-GS-CP-CE1)

MODERN'JAZZ	PRÉPARATOIRE (CE2-CM2)	ÉLÉMENTAIRE (Collège)	MOYEN (Lycée)
	AVANCÉ (+18ans)	ADULTES	
DANSES URBAINES	STREET ENFANTS (CE2-CM2)	STREET 1 (Collège)	STREET 2 (Lycée)
	STREET 3 (18 ans et +)	FORME	
STREET JAZZ/COMMERCIAL	TOUS NIVEAUX (dès 14 ans)	BODY SCULPT	

Adhésion à l'Association 20€ par famille

Chèque (A l'ordre de « Temps Danse »)	
Espèces	
Chèque collégien	

***Le dossier d'inscription doit obligatoirement être accompagné du paiement et du règlement intérieur signé.
Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Temps Danse.***

AUTORISATION PARENTALE /SIGNATURE

Le représentant légal de l'adhérent l'autorise à adhérer et à pratiquer l'activité de la danse de l'association Temps Danse – DuoLab et déclare :

Autoriser les responsables de l'association Temps Danse et les professeurs de danse à prendre toutes les mesures qui s'imposent en cas d'accident (rayer la mention inutile) Oui Non

Autorise la prise de vue et la diffusion d'image (rayer la mention inutile) Oui Non

Avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les termes

Fait à _____ Le _____

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

